Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-212203434-20260709-D2026_65-DE

DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE TREBEURDEN	EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX le NEUF du mois de JUILLET

Le Conseil Municipal de la Commune de TREBEURDEN, dûment convoqué le 02 juillet 2026, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON, Maire

Présents : BOIRON Bénédicte, ARZUR Martine, BELLEC Nicole, BERTHELOT Françoise, BILLIOU Marine, BODERE Dominique, BOYER Laurent, CHARMENTRAY Stéphane, CHAUVANAUD Gilles, EVEN Anne-Claire, HALNA Yannick, HERTZOG Frédéric, LANDOAS Tristan, LANGLAIS Mathieu, LE BIHAN Brigitte, LE COZ Quentin, LE GUEN Guillaume, LE HENAFF-LE JEUNE Michelle, LE MASSON Géraldine, LE PENVEN Morgane, MEYER Joël, PIROT Geneviève, TISSIER Philippe, TOUZE Christine.

Procurations : MONFORT Annaïg à PIROT Geneviève, SEVES-QUERRE Frédérique à EVEN Anne-Claire

Absent : GAUTIER Pierre-Louis

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Michelle LE HENAFF ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

D2026-065 OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

Madame le Maire informe l'Assemblée que pour le financement des besoins ponctuels de trésorerie de la Commune, il est opportun de recourir à une ligne de trésorerie d'un montant d'un million d'Euros. Cette ouverture de contrat permettra de disposer d'une souplesse de gestion, les crédits mis à disposition n'ayant pas vocation à financer l'investissement et ne procurant aucune ressource budgétaire.

A l'issue d'une consultation auprès de trois banques, Madame le Maire propose de retenir l'offre contractuelle de la Banque Postale pour une durée d'un an.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le besoin prévisionnel de trésorerie de l'année 2026,

Considérant que les crédits de trésorerie, consentis par des établissements bancaires, ne concourent pas à l'équilibre du budget mais à celui de sa trésorerie,

- **DECIDE** d'ouvrir une ligne de trésorerie utilisable par tirages suivant les modalités suivantes :

CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE LA LIGNE DE TRESORERIE UTILISABLE PAR TIRAGES	
Prêteur	La Banque postale
Objet	Financement des besoins de trésorerie.
Nature	Ligne de Trésorerie utilisable par tirages
Montant maximum	1 000 000 EUR
Durée maximum	364 jours
Taux d'Intérêt	€STR + marge de 0.79 % l'an
Base de calcul	Exact/360
Modalités de remboursement	Paiement trimestriel des intérêts et de la commission de non-utilisation.

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-212203434-20260709-D2026_65-DE

	Remboursement du capital à tout moment et au plus tard à l'échéance finale.
Date de prise d'effet du contrat	Trois semaines après la date d'acception de la présente proposition et au plus le 10 septembre 2026
Garantie	Néant
Commission d'engagement	1 500.00 €, soit 0.15 % du montant maximum payable au plus tard à la date de prise d'effet du contrat.
Commission de non-utilisation	0.19 % du montant non utilisé payable à compter de la date de prise d'effet du contrat trimestriellement à terme échu le 8ème jour ouvré du trimestre suivant
Modalités d'utilisation	L'ensemble des opérations de tirage et de remboursement est effectué par internet, via la mise à disposition du service « Banque en Ligne » de La Banque Postale. Tirages/Versements – Procédure de Crédit d'Office privilégiée Date de réception de l'ordre en J avant 16H30 pour exécution en J+1. Toute demande de tirage/remboursement devra être réalisée au plus tard 3 jours ouvrés précédant la date d'échéance de la ligne. Montant minimum 10.000 euros pour les tirages
Modalités de contractualisation	Signature en ligne avec vérification renforcée du signataire via la solution DOCAPOSTE « Signer en Ligne »

- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative à la ligne de trésorerie décrite ci-dessus à intervenir avec la Banque Postale et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat de ligne de trésorerie et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

- **DIT** que le Maire et le receveur municipal seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Le Maire,
Bénédicte BOIRON

MAIRIE DE TREBEURDEN
Côtes d'Armor

Le secrétaire de séance,
Michelle LE HENAFF